

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Lancement du programme d'accompagnement justice et santé mentale : une première au Québec!

Saint-Jérôme, le 21 juin 2016 – Des représentants de la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec à Saint-Jérôme, des services correctionnels des Laurentides, de l'Aide juridique et du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, se sont réunis aujourd'hui afin de procéder au lancement officiel du programme d'accompagnement justice et santé mentale. Première entente partenariale du genre au Québec, le programme en question permettra d'adapter les services offerts aux individus ayant commis une infraction criminelle et qui, au moment de l'acte, présentaient des indicateurs d'une problématique de santé mentale.

Par cette nouvelle approche, les intervenants du système de justice et du réseau de la santé et des services sociaux souhaitent à la fois concilier les impératifs d'assurer la sécurité de la population et de soutenir les personnes présentant des problèmes de santé mentale. Pour ce faire, les justiciables se verront proposer des soins adaptés à leur situation dans le cadre d'un plan d'action élaboré par l'ensemble des partenaires. L'objectif poursuivi est de permettre à la personne de résoudre la problématique de santé mentale qui l'a amenée à commettre un délit, d'éviter qu'une telle situation se reproduise et ainsi protéger la société d'un éventuel délit.

« Le programme d'accompagnement justice et santé mentale que nous vous présentons aujourd'hui constitue une première à l'échelle nationale. Le CISSS des Laurentides est fier d'être associé à cette belle expérience de concertation qui rejoint directement sa mission, soit d'assurer le mieux-être de la population par l'accès rapide à des services de qualité appropriés à ses besoins » a souligné le président-directeur général adjoint du CISSS des Laurentides, M. Daniel Corbeil.

-30-

Source : Direction générale
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté
450 432-2777, poste 22898

Des usagers ayant bénéficié du programme d'accompagnement justice et santé mentale sont disponibles pour effectuer un témoignage anonyme.